



Convocation

Assemblée Générale Ordinaire du Bon Tempérament
Le samedi 14 mars 2026 à 19h00
Au Freihof, 45 rue des Vignerons 67520 WANGEN

Ordre du jour

1. Adoption du projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} mars 2025
2. Rapport moral
 - présentation
 - vote
3. Rapport financier
 - présentation
 - rapport des réviseurs aux comptes
 - vote
4. Projet musical
5. Tour de table
6. Élection des membres du CA et des réviseurs aux comptes
7. Divers

Pièces jointes à ce courrier

- Projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} mars 2025
- Modèle de procuration

Rappels

- Pour pouvoir participer aux votes, il faut être membres de l'association depuis plus de 6 mois, avoir 16 ans à la date de l'assemblée et avoir payé sa cotisation pour l'année 2025.
- Important : Si vous ne pouvez pas participer à cette assemblée générale, donnez une procuration à un membre qui peut vous représenter (attention : un membre peut représenter au maximum deux autres membres). Pour que l'assemblée Générale Ordinaire puisse prendre des décisions, il faut que la moitié au moins des membres de plus de 16 ans soient présents ou représentés.

Pour le CA,
le secrétaire Thibaud Schlaflang-Riffard